

Un peu d'hygiène numérique

Les quelques conseils qui suivent sont élémentaires et relèvent du bon sens plus que de la technique. Ils doivent cependant être répétés sans cesse tant il nous est facile de passer outre et de négliger ce qui peut pourtant nous rendre un fier service...

Saviez-vous que Mozilla dispose d'une équipe et d'un site [Internet Citizen](#) qui publie de semaine en semaine des conseils pour que chacun puisse agir et « Protéger la plus vaste ressource globale partagée » ? C'est sur ce portail que j'ai choisi l'article de M.J. Kelly, à la suite duquel vous trouverez quelques pistes pour aller plus loin. Mais avant d'installer un VPN, de chiffrer notre disque dur ou de créer un nœud Tor, si nous commençons par sécuriser nos mots de passe ?

Devez-vous vraiment masquer votre webcam ?

Source : [Should you cover your webcam?](#)

par [M.J. Kelly](#)



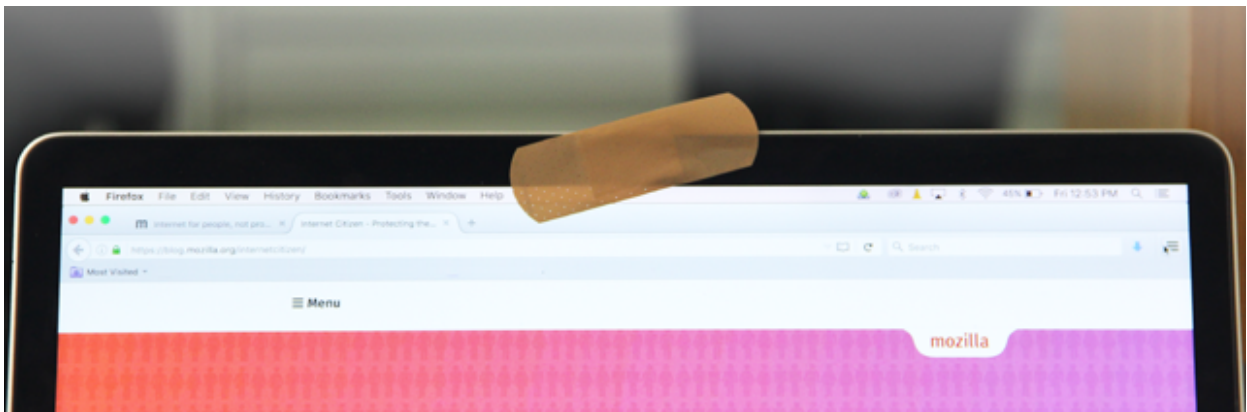
Lorsque les médias nous ont révélé que des personnalités comme le PDG de Facebook Mark Zuckerberg et le directeur du FBI James Comey masquaient leurs webcams, nous avons été amenés à nous demander si nous ne devrions pas tous en faire autant. Mettre un post-it ou un bout de sparadrap sur la caméra peut vous donner l'impression que vous gardez le contrôle en vous protégeant contre l'espionnage d'un pirate. C'est vrai, tant que votre webcam est masquée, on ne peut pas vous voir, mais

est-ce une protection efficace pour votre sécurité ?

Marshall Erwin, responsable du département Vie privée et confidentialité chez Mozilla, répond : « – pas tant que ça... »

Masquer votre webcam pourrait en réalité aggraver la situation, précise Erwin. Les pirates pourraient encore vous écouter en utilisant le microphone, par exemple. Si vous avez masqué la caméra et ne voyez pas le voyant lumineux à côté de la lentille, vous ne saurez pas que le pirate a activé la caméra et vous écoute.

Erwin souligne également que votre webcam peut être compromise par d'autres moyens, comme le piratage des appels vidéo, appelé *piggybacking*⁽¹⁾. Masquer votre webcam n'est pas une défense parfaite.



Un bout de sparadrap, pourquoi pas, mais...

Avant de la débrancher carrément, il existe de meilleures solutions que de lui coller un pansement ou de la jeter à la poubelle. Vous pouvez faire preuve d'astuce et vous protéger des intrusions de sécurité avant qu'elles ne surviennent

Voici quoi faire :

- Choisissez des mots de passe forts. Que ce soit pour votre box chez vous ou pour vos comptes sur les réseaux sociaux, choisir des mots de passe robustes est votre meilleure protection contre toutes sortes de menaces sur

le Web. C'est avec de bonnes pratiques de sécurité comme celle-là qu'il sera plus difficile de compromettre les appareils que vous utilisez, au passage votre webcam sera protégée elle aussi.

- Méfiez-vous des liens. Des délinquants utilisent toute sortes d'astuces pour accéder à vos ordinateurs, Ils vous envoient entre autres des liens qui ont l'air inoffensifs. Ils recèlent en réalité des logiciels malveillants ou des virus qui sont ensuite les vecteurs de corruption de votre ordinateur. Si un lien ou un téléchargement ne vous semble pas tout à fait sûr, il ne l'est probablement pas. Vérifiez que tous les logiciels que vous installez proviennent de sources fiables et ne cliquez pas à tout-va sur des ressources qui paraissent vaguement suspectes, même si vous pensez en connaître l'origine.
- Installez un système de sécurité. Les logiciels antivirus ne vous protégeront pas contre toutes les menaces mais c'est un bon début. Si vous installez un dispositif de sécurité, maintenez-le à jour et utilisez-le pour analyser régulièrement la sécurité de vos appareils. Des entreprises spécialisées gagnent leur vie en combattant les menaces, pour que vous n'ayez pas à le faire.
- Faites appel à un spécialiste. Si vous pensez que votre webcam a été compromise, c'est-à-dire piratée, vérifiez avec un professionnel expérimenté en informatique pour savoir comment faire. Soyez conscient-e qu'il va vous falloir déployer beaucoup de patience pour que votre appareil soit remis en état.

En définitive, vous n'avez pas vraiment de raisons d'avoir peur d'utiliser des webcams. Elles ne représentent qu'un petit élément parmi une foule de technologies web qui rendent Internet dynamique et plaisant. Restez conscient-e de la possibilité d'avoir une webcam piratée, mais faites preuve de bon sens. Mettez un cache sur votre webcam (une gommette, un

postit[™], un autocollant avec un chat...) si ça vous fait plaisir, mais ne vous figurez pas que vous tenez là une solution radicale.

Efforcez-vous surtout d'agir en citoyen.ne du numérique avisé.e et conscient.e de sa sécurité en ligne, que la caméra soit ou non activée.

Vous voudrez sûrement aller plus loin :

- D'autres conseils et astuces pour maîtriser la confidentialité de vos données personnelles, [sur le site de Mozilla](#)
- Le livre [//:Surveillance](#) de Tristan Nitot qui conjugue de façon accessible à tous analyse des risques et recommandations utiles
- L'excellent petit Guide d'hygiène numérique ([lien direct vers le .pdf](#)) de l'ami Genma, qui ne demande qu'à être complété ou amélioré [sur le Framagit](#).

(1) Voyez l'entrée [Piggybacking](#) du glossaire en français du site [panoptinet.com](#)